



## Compte-rendu de l'atelier-débat organisé à l'Université de Lorraine (Nancy)

**Mercredi 10 juin 2015 : la Commission à la rencontre des étudiants de  
Géographie de l'Université de Lorraine**



### **Le débat mobile en bref**

**Résumé : 26 étudiants et 4 enseignants rencontrés, 38 avis/questions recueillis**

Dans le cadre de l'atelier-débat organisé de 09h30 à 12h avec l'UFR Lettres, Sciences Humaines et Sociales de l'Université de Nancy, la CPDP, accompagnée de représentants de la DREAL Lorraine, est allée à la rencontre des étudiants et des professeurs de géographie.

Objectifs : présenter aux futurs professionnels de l'aménagement du territoire le projet autoroutier A31 bis, recueillir leurs avis et répondre à leurs questions. Vingt-six étudiants des parcours Aménagement, reconversion, durabilité (ARD) et Paysage, patrimoine, environnement (PPE), ainsi que plusieurs enseignants ont répondu présents. Usagers ou non de l'A31, les participants ont rappelé les problèmes de congestion, la dangerosité actuelle de l'autoroute et



la nécessité d'aménager l'axe pour sécuriser et faciliter les déplacements. Les étudiants ont également voulu s'assurer que l'A31 bis n'engendrerait pas un phénomène d'« appel d'air », c'est-à-dire une augmentation du trafic routier qui s'accompagnerait du développement de la périurbanisation.

Les étudiants ont insisté sur la nécessité d'intégrer dans le projet A31 bis les réflexions en matière d'aménagement du territoire, notamment l'aménagement commercial, porté par d'autres acteurs lorrains, comme la Commission départementale d'aménagement commercial qui ne prend pas en compte, dans ses décisions, les accès routiers aux zones commerciales, mais aussi d'anticiper l'augmentation sur le long terme des travailleurs frontaliers. Par ailleurs, les étudiants ont estimé que les obligations des schémas de cohérence territoriale (SCOT) qui visent notamment à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles en matière d'urbanisme devaient être renforcées.

Le barreau Toul-Dieulouard a fait l'objet de plusieurs questions portant sur ses impacts, sur le choix du tracé notamment la pondération et la prise en compte des critères environnementaux, patrimoniaux et paysagers, sur l'intégration d'un échangeur, ainsi que sur le coût des différents scénarii.

Des interrogations sur les vitesses de circulation, la création de voies réservées pour les transports collectifs et le co-voiturage, la possibilité de développer un itinéraire ferroviaire équivalent à l'A31, mais également sur l'application d'une éco-taxe et d'un péage pour le trafic de transit ont aussi été soulevées.

Les étudiants ont également demandé des précisions sur la méthodologie utilisée pour la réalisation des études de trafic du projet A31 bis.

Des échanges ont porté plus largement sur la politique des déplacements et des transports en Lorraine et notamment sur les mesures mises en œuvre par les différents acteurs pour favoriser le report modal. Une réflexion a également été menée sur l'opportunité d'envisager des modes de transports innovants autres que la route, le fer, ou les transports en commun actuels.